

Un savant d'autrefois : Ch.-G. Loys de Bochat (1695-1754)

Autor(en): **Perrochon, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **49 (1941)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-38556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un savant d'autrefois :

Ch.-G. Loys de Bochat (1695-1754)

Charles-Guillaume Loys de Bochat (1695-1754) est un des hommes les plus distingués que l'Académie de Lausanne ait eus au XVIII^{me} siècle. Fils d'un lieutenant baillival, filleul du prince Charles-Guillaume de Baden-Durlach, il avait reçu sa première instruction d'un réfugié français, La Romilière, puis d'un autre, Terson, qui était de tendance piétiste. Destiné au pastorat, il avait commencé sa théologie à Bâle sous la direction du fameux Werenfels, qui avec Turretini et Osterwald composait ce qu'on a appelé le « triumvirat de la théologie libérale ». Il dut rentrer à Lausanne, gravement malade et renoncer à la carrière ecclésiastique. Il se tourna vers la jurisprudence, devint l'élève de Barbeyrac avant d'être son successeur. L'histoire de l'Eglise resta un de ses sujets de prédilection ; si bien qu'après ses séjours en Allemagne et en Hollande, quand il occupa la chaire de droit qui était aussi celle d'histoire, il consacra son enseignement à l'histoire ecclésiastique plus qu'à l'histoire politique.

Tolérant par nature et par principes, comme l'a dit Daniel Clavel de Brenles dans l'*Eloge historique* qu'il a fait de lui, Loys de Bochat eut quelques sympathies non pour le piétisme, mais pour les piétistes persécutés. Il traduisit en français l'importante monographie de Gottfried Arnold. Il ne la publia pas, sur le conseil de ses amis, craignant l'effet que pourrait produire une telle publication si favorable aux dissidents, et aussi l'abus que les adversaires de toute religion pourraient faire des vérités que ce livre renferme. Il était encore conscient du danger que la publication projetée aurait pu présenter pour certains lecteurs

trop faciles à ébranler dans leur foi traditionnelle. De Bochat garda son manuscrit pour lui. Cette tolérance, cette délicatesse de conscience, cette crainte que les querelles théologiques n'engendrent le scepticisme et n'ébranlent la foi, expliquent son attitude dans l'affaire du Concessus. Il s'efforça d'apaiser les différends, et dans le débat qui en 1727 mit aux prises Crinsoz de Bionnens et Turretini, il redoutait que la discussion de questions plus ou moins obscures, que la diversité de sentiments ou quelques points de théologie, ne fournissent aux libertins des prétextes de douter. « Pareille divergence fait toujours de la peine aux personnes qui sentent combien il importe qu'il y ait une parfaite harmonie entre les doctrines de nos Eglises. »

Très attaché à son pays, à sa ville et aussi aux Bernois, de Bochat eut plusieurs initiatives intéressantes. De son rectorat date la restauration de la Bibliothèque académique ; pour cela il obtint de Leurs Excellences des avantages importants. Avec son collègue de Treytorrens, le successeur de Jean-Pierre de Crousaz à la chaire de philosophie, il forme en 1731 le dessein de fonder à Lausanne une librairie, dont la première pierre fut en effet posée à côté de l'église de St-François en 1736, par la volonté du Conseil de la ville, avec l'appui de Berne. Une société de riches bourgeois en confia l'administration à l'habile Marc-Michel Bousquet ; en 1737 on adjoignit à la librairie, avec un subside municipal, une imprimerie, l'imprimerie Chappuis.

Dans toutes ces entreprises, Loys de Bochat agissait avec son intime ami Gabriel Seigneux de Correvon, banneret, archéologue, jurisconsulte et poète, auteur de vers que lui inspiraient les Muses helvétiques, et d'un roman à clef, discret et charmant. Comme Seigneux, de Bochat trouvait que la procédure criminelle abusait chez nous de la torture et avec lui il s'intéressait activement aux Ecoles de charité, ces institutions utiles qui étaient tout ensemble un institut pour orphelins, une école pour élèves externes, un séminaire pour élèves-régents, l'ancêtre de nos écoles primaires gratuites, de nos orphelinats et de nos écoles normales. Avec Seigneux encore, de Bochat rêva d'entreprendre une « histoire littéraire suisse ». Il voulait rassembler

en un livre toutes les vies des hommes illustres dans les sciences et les arts, que notre nation a produits. L'entreprise était vaste, au-dessus de leurs efforts. Ils s'intéressèrent enfin à cette *Bibliothèque italique*, dont l'existence fut brève, mais utile, premier essai pour faire mieux connaître les civilisations étrangères.

Parmi les projets que bâtirent les deux amis, on compte aussi celui de transformer l'Académie de Lausanne en université. M. Henri Meylan-Roud en a retracé le genèse. Et récemment, dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* (1940), M. Philippe Meylan a publié une étude remarquablement documentée sur ces « grands projets » d'il y a deux cents ans. En 1738, Seigneux de Correvon rédigeait à la demande du bourgmestre de Lausanne, Jean-Samuel Seigneux, son parent, une première étude sur les avantages d'une université à Lausanne, envisagés sur toutes les faces, avec la réponse aux objections que diverses personnes ont faites à cette érection ». Bochat, que ce projet passionnait depuis plusieurs années informait le neuchâtelois Bourguet, qu'à Berne une commission était constituée, quelques patriciens des plus influents étaient acquis à l'idée, et que sur les bords de l'Aar on avait fait bon accueil aux raisons par lesquelles il avait essayé de démontrer que l'occasion était favorable, qu'il fallait agir *ante nunc aut nunquam*.

L'occasion, c'était l'état lamentable où des troubles politiques jetaient Genève et qui faisaient de Lausanne son unique rivale dans le monde protestant de langue française, le siège privilégié d'une Académie dont on pouvait espérer une extension considérable. En rétablissant à Genève l'ordre et la paix, l'acte du 8 mai 1738 porta un coup mortel aux espérances les plus chères de Bochat. D'ailleurs les Conseils de la Ville de Lausanne s'opposaient à une telle transformation ; ils redoutaient l'existence d'une institution qui aurait eu son régime, ses lois, ses tribunaux, qui placée en dehors du droit commun aurait mis en péril, pensaient certains, les privilèges de la cité. Les universités en Allemagne, en Hollande, en Angleterre possédaient des prérogatives étendues, étaient un Etat dans l'Etat. N'en aurait-il pas été de même à Lausanne ? Les magistrats voyaient

déjà d'un mauvais œil que les étudiants de l'Académie, placés sous la juridiction académique et baillivale, n'étaient pas assujettis aux prescriptions municipales, qu'ils pouvaient faire venir du vin de Vevey, de Montreux ou de Rolle, alors que les simples particuliers n'en avaient pas la faculté. Et puis on se plaignait du bruit que faisaient les étudiants, de leur vie parfois déréglée. Il y aurait eu moyen sans doute de transiger en sorte que la tranquillité des bourgeois ne fût pas trop troublée... et Lausanne aurait retiré du développement de sa haute école des avantages, et une occasion de s'émanciper.

Loys de Bochat a laissé plusieurs œuvres : des matériaux pour son histoire littéraire de la Suisse ; le doyen Bridel et d'autres après lui y ont abondamment puisé. Une source inépuisable, qui fut pillée sans scrupules et... peu citée. Les matériaux sont manuscrits. D'autres ouvrages furent publiés, comme ses *Livres sur le service étranger*, le *Plaid général*, le *Culte d'Isis*. Les *Mémoires critiques* pour servir d'éclaircissement sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur ses monuments d'antiquité, ont paru en trois volumes, de 1747 à 1749. Ces recueils furent la providence de nos archéologues. De Bochat voulut purger l'histoire suisse « des fictions qui répugnent à un siècle où le prix du vrai est connu ». Il voulait remonter aux origines, jusqu'au milieu du deuxième siècle de Rome, soit à 600 avant J.-C., pour s'arrêter au règne des rois de Bourgogne, vers la fin du V^{me} siècle. La période helvético-romaine est traitée avec beaucoup de détails ; ses *Mémoires* restent excellents par les consciencieuses inscriptions reproduites, et les conjectures sont souvent ingénieuses. Leur langue enfin, nette et claire, est très supérieure à celle de Ruchat.

Je ne parle pas des travaux que Loys de Bochat consacre à l'étymologie de nos noms de lieux. C'est une science intéressante certes, mais souvent hasardée ! A l'époque de Bochat, la mode était aux racines celtiques ; elle tend à revenir, dans certains milieux, de nos jours. Partout le savant lausannois en découvrait. Qui cherche trouve. Et les résultats sont parfois bizarres. Ainsi le nom d'Aigle viendrait d'un vocable celte signifiant sourcil,

comme le prouverait la forme des rochers soutenant le château de cette ville. Le mot : Cully est composé de deux termes ; l'un a le sens de ventre, et l'autre d'eau : un ventre d'eau, c'est-à-dire un golfe...

Enfin, Loys de Bochat fut un brillant jurisconsulte, soit de par son enseignement académique, soit par la part qu'il prit dans les discussions de la « Société de M. le comte de la Lippe », où pour l'instruction de ce prince, d'Apples, Seigneux, Georges Polier, l'humaniste du Lignon, l'astronome Loys de Cheseaux, tout ce que Lausanne comptait de savants, discutait des devoirs de l'homme, de leurs origines, commentait des dissertations de droit naturel.

Sa maison même était accueillante. Il avait fait construire cet immeuble de la Grotte qui, jusqu'à sa démolition lors de la construction de l'Hôtel des postes, devait connaître des fortunes diverses. Mme Loys de Bochat en faisait les honneurs avec une distinction parfaite. Instruite et sans pédanterie, spirituelle et charitable, elle fut une des Lausannoises les plus remarquables de notre XVIII^{me}. Tante du littérateur Georges Deyverdun, elle fit sur Gibbon une impression durable, celle d'une vieille dame, à l'esprit éveillé et charmant. Charles-Guillaume Loys de Bochat, par son ardeur infatigable à l'étude, son goût pour l'information exacte, sa passion de la vérité, sa méthode ferme et ingénieuse, est un type intéressant de savant et d'historien.

Henri PERROCHON.